



PETITE ENFANCE

Des premiers pas des futurs parents dans l'univers de la petite enfance, à ceux de leur chérubin, tour d'horizon des services et étapes incontournables quand la famille s'agrandit !

11-14 LOISIRS

L'été se prépare maintenant !

15 AUTONOMIE

Un Salon qui a tenu toutes ses promesses

16 JARDINS FAMILIAUX

C'est parti !

Le Fournil Rustique
Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan,
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com

à SASSENAGE avec terrasse ombragée

**Le Tablier
Bariolé** 
Restaurant

Cuisine actuelle et de saison
Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - www.letablierbariole.com

OUVERT tous les midis et soirs
sauf samedi midi, dimanche soir, lundi toute la journée, et mercredi soir

Corinne et Gerald Carbone
48, rue François Blumet à Sassenage

CPY 

**Plombier
Chauffagiste**

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

**Garage
Reynaud-Dulaurier** 

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

 **CABINET FRANCIS HUGON**
Expertise comptable | Audit | Conseil

Donnons
aux **CHIFFRES** **SENS**
tous leurs

Création d'entreprises
Accompagnement d'entreprises

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50 - Fax 04 76 53 50 60
hugon@francis-hugon.com
www.francis-hugon.com

Membre de l'Alliance 

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

**PRÊT DE
VÉHICULE**

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM



safilaf
GROUPE

DÉCOUVREZ LES DERNIÈRES DISPONIBILITÉS EN LIVRAISON IMMÉDIATE !



Emplacement
exceptionnel
Prestations de qualité
Environnement calme

Derniers T4 à partir de
253 000 €

#LIVRAISON IMMEDIATE 

Résidence Le Domaine de Beaufevrier - **SASSENAGE**

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en **ISÈRE** (38)

04 76 41 49 69 **safilaf.com** 



PHARMACIES DE GARDE A SASSENAGE

• Lundi 6 mai

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 13 mai

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 20 mai

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 27 mai

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 3 juin

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

03/04 Milan FALAISE

• MARIAGES

23/03 Cédric MOUGIN
et Carolina PESSOA CARDOSO

13/04 Grégory SANCHEZ
et Claire BOCHATON

• DÉCÈS

20/02 Ginette CAPUÇON
épouse DUFRENE

06/03 Marie-Elise MARESE

07/03 Gérard LAURENS

12/03 David CANAS

16/03 Lucienne AIACHE
épouse HILARION

17/03 Maria da Graça MOREIRA
veuve DOS SANTOS MOTA

18/03 Marie-Antoinette BERNARD
veuve CHALON

26/03 Jeanne BRICCO
veuve BOCCA

28/03 Yvette PAPOZ
veuve CONTINSOUZAS

28/03 Santa GALVAN
veuve SINIGAGLIA

05/04 Liliane BACHELARD
divorcée DHELEMMME

Petite enfance, grand âge... Ce Sassenage en pages fait le grand écart entre les générations, en consacrant en effet son dossier aux tout-petits, et en revenant en outre sur le Salon de l'autonomie du 13 avril, notamment dédié aux seniors. En plaçant également le handicap au cœur de son programme, cette première édition à l'échelle de l'agglomération grenobloise a tenu toutes ses promesses, en permettant à chacun, directement concerné ou pas, de se renseigner et de se sensibiliser.

Ce numéro s'offre aussi une parenthèse dans l'enfance et dans l'adolescence en dédiant ses quatre pages centrales aux loisirs proposés cet été aux 3-17 ans, parce que les vacances se profilent finalement à grands pas, et qu'il est déjà l'heure de faire des choix pour s'occuper et s'amuser !

Coquelicots et plaisirs du jardinage sont aussi au cœur de l'actualité, parce que la saison se prête non seulement à profiter du grand air, mais aussi à être éco-citoyens... Bonne lecture et autres cultures à tous !

La rédaction

Élections européennes 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu dimanche 26 mai. En France, il s'agit d'élire 79 députés qui siégeront, pendant cinq ans, au Parlement européen. Rendez-vous dans votre bureau de vote, dimanche 26 mai entre 8h et 18h.

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes ce jour-là, pensez au vote par procuration.

TOUTES LES INFOS SUR WWW.SERVICEPUBLIC.FR.

Nouveaux horaires à la Poste

En raison de l'évolution des modes de consommation qui entraîne une réduction de flux de clients dans les bureaux de poste, La Poste de Sassenage, située 8 rue François Gerin, va modifier ses horaires.

Ainsi, à partir du 1^{er} juin, elle vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30, et le samedi de 9h à 12h.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 248 mai 2019

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet
Photos : Service communication, DR - Mise en page : Déborah Basset, Christelle Bingert, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 800 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
go sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

FOCUS





Ça s'est passé récemment...

1 Rencontre-lecture avec l'écrivain Jean-Paul Didierlaurent, samedi 30 mars, à la médiathèque l'Ellipse **2** "La tête dans les étoiles", programme d'animations d'avril, à la médiathèque l'Ellipse **3** Concert "Musiques de films et séries TV" avec les élèves du CRC Alfred Gaillard (participation des écoles de musique de Meylan et de Vif et Harmonie de Grenoble), mercredi 3 avril, au Théâtre en Rond **4** Inauguration de la stèle à la mémoire des morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie, samedi 6 avril, esplanade de la mairie **5** Vente de tartes aux pommes au profit de l'association CHARGE, samedi 6 avril, au Géant Casino de Fontaine **6** Animations sur le marché du Bourg, dimanche 7 avril, rue François Gerin **7** **8** Marché aux fleurs, dentelles et broderies, dimanche 7 avril, dans la cour d'honneur du château de Sassenage **9** **10** Grande chasse aux œufs, mercredi 10 avril, au parc de l'Ovalie **11** Remise du label "Deux fleurs" du concours des villes et villages fleuris, vendredi 12 avril, à la Région.

La petite enfance pas à pas...



EN BREF

- **83** assistantes maternelles, dont une quarantaine fréquentant le Ram
- **1 Ram, 2 structures d'accueil collectif**
- Accueil des enfants **de 2 mois ½ à 3 ans** (entrée à l'école)
- **Priorité aux enfants habitant Sassenage**, et dont les deux parents travaillent, ont une activité assimilée, ou sont en recherche effective d'emploi
- **Couches et repas fournis**

Vous allez devenir parent(s), et passée la joie de l'annonce, déjà se pose le casse-tête du choix du mode de garde. Et en tant que parent(s), on veut forcément ce qu'il y a de mieux pour son enfant ! Rassurez-vous, à Sassenage, les tout-petits sont entre de bonnes mains ! La Ville dispose d'une offre d'équipements et de services adaptés aux besoins des familles.

Que vous optiez pour un mode de garde familial (assistant maternel) ou collectif (crèche/multi-accueil), en accueil régulier ou occasionnel, voici un tour d'horizon de ce qui se fait à Sassenage, parce que vos bambins le valent bien...

Quel mode de garde ?

ACCUEIL COLLECTIF

- **Le multi-accueil « Les Lucioles »** : 60 places dont 45 en accueil régulier (AR) et 15 en accueil occasionnel (AO). En accueil régulier, les enfants sont répartis en trois unités de quinze enfants : Jaune : pour les bébés non marcheurs
Orange et verte : pour les moyens/grands

En accueil occasionnel, les enfants sont accueillis dans l'unité bleue qui est plus « mixte » au niveau de l'âge (savant mélange de petits, moyens et grands). De plus, quelques enfants fréquentant régulièrement le multi-accueil sont intégrés à cette unité afin que ceux qui sont inscrits de manière occasionnelle puissent tisser des liens avec leurs camarades, bien qu'ils ne soient pas présents tous les jours.

LES LUCIOLES : 3 RUE DES BLONDES, 04 76 53 83 36.

- **La crèche « Le jardin de Mélusine »** : 30 places, dont 20 pour les Sassenageois, et 10 réservées par les entreprises locales. Gérée par Crèche attitude par délégation de service public, cette structure labellisée « Écolo-crèche » est conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

LE JARDIN DE MÉLUSINE : 3 RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 09 67 24 31 63.

Au Jardin de Mélusine comme aux Lucioles, vous pouvez, en fonction de vos besoins, inscrire votre enfant en accueil régulier (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 – pas plus de 10h/jour pour le bien-être de l'enfant), ou en accueil occasionnel jusqu'à trois demi-journées (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h), ou une journée et demie (de 8h30 à 17h) par semaine. Un accueil d'urgence temporaire peut également être envisagé, en cas par exemple d'indisponibilité temporaire de l'assistant maternel.

Quoi qu'il en soit, et pour les deux structures, toutes les préinscriptions s'effectuent auprès du multi-accueil « Les Lucioles ». Les places sont attribuées par la Ville lors d'une commission annuelle en fonction des disponibilités des deux structures.



REPÈRES

80 PLACES ATTRIBUÉES EN ACCUEIL COLLECTIF

60 AUX LUCIOLES, ET **20** AU JARDIN DE MÉLUSINE

31 NOUVELLES ENTRÉES PRÉVUES POUR SEPTEMBRE 2019



TROIS QUESTIONS A... CHRISTINE DURAND

ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA FAMILLE, À L'ÉDUCATION ET À LA PARENTALITÉ

Quels sont les principaux enjeux en matière de petite enfance sur Sassenage ?

Les enjeux en matière de petite enfance sont, d'une part, de répondre au plus près aux besoins des familles avec une offre collective adaptée et, d'autre part, de permettre aux enfants accueillis de vivre en harmonie avec un projet pédagogique cohérent, le tout dans la bienveillance afin de permettre un accueil de qualité, reconnu de tous. Bien entendu, nous ne pouvons pas, au regard des 80 places proposées sur les deux structures, répondre positivement à toutes les familles pour un mode de garde

collectif, mais notre Relais assistants maternels vient très souvent en soutien des familles en recherche de solution de garde, et apporte une aide précieuse aux parents, mais aussi aux assistants maternels qui le souhaitent.

Quelles sont les orientations prioritaires de votre politique petite enfance ?

Les orientations sont nombreuses : dans un premier temps, nous sommes en pleine réflexion sur l'organisation interne des unités d'accueil collectif pour le multi-accueil les Lucioles : nous réfléchissons à une autre organisation visant à avoir quatre unités identiques multi-âges avec des accueils

tant réguliers qu'occasionnels. Cela permettrait une véritable dynamique d'équipe et une polyvalence accrue, faciliterait également le quotidien des agents, et limiterait pour certains la pénibilité du travail. A notre niveau, cela permettrait aussi de répondre aux exigences de la CAF, à savoir maintenir un taux d'occupation élevé, ce qui est actuellement compliqué car une autre des obligations déclinées est de prendre en compte les besoins des parents qui sont de plus en plus sur des contrats « allégés » en termes de jours et d'amplitude horaire.

Justement, quelles sont les réponses que la Ville apporte

concrètement à l'évolution sociale et sociétale du besoin des familles en matière d'accueil petite enfance (accueil d'urgence, horaires atypiques...)?

Nous sommes organisés pour pouvoir en urgence, sur des cas très particuliers (perte d'un parent, maltraitance avérée dans la famille...), être en capacité d'accueillir ponctuellement des enfants. Notre collaboration active avec la crèche « Le jardin de Mélusine » facilite aussi ces accueils. Concernant les horaires, nous ne faisons pas et n'avons pas vocation à faire des horaires décalés au-delà de 18h30. Nous avons déjà une amplitude d'ouverture de onze

heures (de 7h30 à 18h30) même si nous n'acceptons pas une présence des enfants au-delà de dix heures, et ce pour des raisons évidentes de bien-être.

Chaque année nous prenons un temps de réflexion pour ajuster notre offre par rapport aux demandes. La scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans, à venir, compliquera un peu les choses, mais permettra une plus grande cohésion entre petite enfance et scolaire (accompagnement renforcé de la part des professionnels pour assurer une continuité éducative optimale), laquelle sera, j'en suis certaine, largement appréciée des parents.

ACCUEIL FAMILIAL

Les assistants maternels sont des professionnels proposant un accueil individualisé pour votre enfant, à leur domicile, dans une ambiance familiale. Ce mode de garde tient compte des besoins parfois spécifiques en termes d'horaires des parents (souvent plus de souplesse qu'en crèche), tout en respectant les contraintes familiales de l'assistant maternel. Un agrément du Conseil Départemental de l'Isère délivré pour cinq ans, renouvelable, lui permet d'exercer. Il précise l'âge et le nombre d'enfants qu'il est autorisé à garder. Il implique des conditions d'accueil et des compétences particulières (logement, santé, capacités éducatives, conditions de sécurité...), ainsi que le suivi d'une formation de 120 heures incluant les gestes de premiers secours. Un contrat de travail entre les parents et l'assistant maternel est établi afin de préciser les modalités d'accueil et la rémunération. Sous certaines conditions, les parents peuvent bénéficier d'une aide spécifique de la CAF, ainsi que d'un crédit d'impôts pour l'emploi d'un assistant maternel.

INCONTOURNABLE RAM

Que vous soyez parents/employeurs ou assistants maternels, le Relais assistants maternels (Ram) « Les p'tits choux » est votre service ressource : une « oreille » attentive et bienveillante, une multitude d'informations en tout genre (réglementaires, administratives, éducatives, partage d'expériences, accès à une documentation spécialisée, liste des assistants maternels...) et, en cas de besoin, une orientation vers d'autres organismes tels que la CAF, la PMI ou l'URSSAF...

Mais le Ram est aussi un lieu de sociabilisation pour les enfants, qui leur permet de participer à des activités d'éveil en compagnie de leur assistant maternel, de jouer avec d'autres petits dans un lieu adapté, et de participer aux spectacles (Noël...) et autres animations (galette des rois, Carnaval...) proposés en collaboration avec les autres structures petite enfance ou les autres services de la Ville (conservatoire, médiathèque...).

Permanences sur place (sur rendez-vous) : mercredi de 8h30 à 12h, et mardi de 14h30 à 19h
 Permanence téléphonique : vendredi de 12h30 à 14h30
 Temps collectifs : lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h

RAM « LES PTITS CHOUX », 1 RUE DES BLONDES, 04 76 53 32 90.

PORTES OUVERTES DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS LES P'TITS CHOUX
Mardi 14 mai de 17h à 19h

Venez découvrir le Ram, un lieu aux multiples ressources !



J'attends un enfant
Que dois-je faire po

Accueil collectif



4^{ème} mois de grossesse



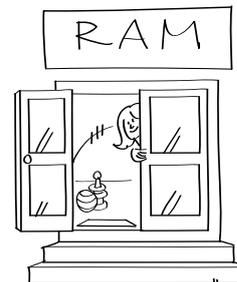
Prise de RDV au multi-accueil les « Lucioles » pour inscription

(fournir déclaration de grossesse et justificatif de domicile récent)

Accueil familial

Je choisis de confier mon enfant à un assistant maternel

Je prends contact avec le Ram :
 Son rôle : informer, orienter, sensibiliser, fournir la liste des assistants maternels sassenageois



ÉGALEMENT AU SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA PARENTALITÉ

- **La Douce Heure** propose aux parents et à leur(s) enfant(s) de 0 à 6 ans, un temps d'accueil le vendredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 9h30 à 11h30.

C'est un moment de détente pour le parent accompagné de son enfant, et un temps d'échanges entre parents autour de l'enfance et de la parentalité. Les deux accueillantes qualifiées facilitent ces échanges par l'écoute et la convivialité.

Les futurs parents sont également les bienvenus. L'accueil gratuit et anonyme se fait dans les locaux du Ram.

C'est un rendez-vous très apprécié des nouveaux arrivant(e)s à Sassenage car il leur permet de créer des liens et de ne pas se sentir isolé(e).

- **Le café des parents** : un rendez-vous entre parents ! Une fois par mois de 9h à 10h30 à l'Espace Familles, c'est l'occasion pour eux de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et décontractée, sans enfant, afin d'aborder différents sujets en lien avec l'enfance et la parentalité.

Animé par une professionnelle, ce temps d'échanges permet de créer du lien entre les familles grâce à un partage d'expériences.

ESPACE FAMILLES, CCAS, 1 AVENUE DE VALENCE, 04 76 26 34 90.

t (félicitations !) our préparer son arrivée ?



Commission annuelle
d'attribution de places



Décision adressée à la famille
Acceptation ou refus
de la place par la famille



Si acceptation de la place :
nouveau RDV au multi-accueil
(échange, réponses aux questions
et constitution
du dossier administratif)



Début de l'adaptation
avec un référent unique



Du changement à la tête des Lucioles

Marie-Pierre Hermoso a pris ses fonctions de responsable du multi-accueil Les Lucioles le 18 mars en remplacement de Laurence Morin, partie en retraite. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et un dynamisme à toute épreuve que cette jeune maman de 38 ans au riche parcours professionnel appréhende ses nouvelles fonctions : « *Je suis parisienne et infirmière de formation, mais j'ai eu la chance de beaucoup bouger ! J'ai notamment travaillé en milieu hospitalier à Paris et en Guyane en tant qu'infirmière au SMUR, puis j'ai passé le diplôme d'infirmière puéricultrice pour travailler plus spécifiquement auprès des enfants. J'ai ensuite vécu six ans au Japon — mes deux filles sont nées là-bas — où j'officialiais en tant qu'infirmière scolaire.*

De retour en France, après avoir habité à Meylan, nous avons choisi de poser nos valises à Sassenage. Après avoir été directrice en structure petite enfance à Echirolles, j'ai sauté sur l'opportunité lorsque j'ai vu cette offre de poste à Sassenage ! Et je suis ravie d'avoir intégré les Lucioles, mes collègues m'ont accueillie chaleureusement, et l'environnement du multi-accueil est attrayant (locaux récents, accessibles pour les parents porteurs de handicap...).

Marie-Pierre Hermoso et son équipe ont déjà fait de nombreuses propositions de temps d'échanges et d'animations.

Les prochains rendez-vous :

- Rencontres avec les pompiers de Sassenage les lundis 20 et 27 mai
- Venue de la ferme pédagogique « La P'tite ferme bohème », mercredi 29 mai (les parents qui sont disponibles sont les bienvenus).

En projet :

Temps d'échange avec les cuisiniers des Lucioles et du Jardin de Mélusine



Subventions 2019

Nous vous l'annonçons dans Sassenage en pages n°247 - avril 2019, les subventions aux associations votées en conseil municipal le 7 mars dernier augmentent de 10 % cette année. Pour rappel, le montant total s'élevait en 2018 à 232 220 €, contre 261 760 € en 2019.

Associations socioculturelles et diverses

ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPHIE	44 000 €
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS	300 €
AMIS DU CHÂTEAU	600 €
AMITIES NATURE SASSENAGE	800 €
ART ET POTERIE MELUSINE	450 €
ATELIER PHOTOGRAPHIE SASSENAGEOIS	250 €
CIE LES BLEUS DE SASSENAGE	400 €
CLUB TEMPS LIBRE	450 €
CONCILIATEURS MEDIATEURS DU DAUPHINE	100 €
CONFRERIE BLEU VERCORS SASSENAGE	1 800 €
ENVIRONNEMENT ET NATURE A SASSENAGE ENS	8 200 €
F.N.A.C.A	500 €
GROUPE ITALIANISANT DE SASSENAGE	700 €
HYPE IN STYLE	8 500 €
INSTANT ZEN	300 €
LA CITE	13 500 €
LA ROUTE DE LA SOIE	250 €
LES CHŒURS DE SASSENAGE	450 €
LES CHŒURS EN FÊTE	300 €
LE SOLEIL SE LEVE A L'EST	300 €
MI CHIEN MI LOUP	300 €
ORCHESTRE HARMONIE DE SASSENAGE	3 750 €
ROCK IN SASS'	250 €
SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	700 €
SASSENAGE PHILATELIE	250 €
SAUVETEURS SECOURISTES.....	3 600 €
SOCIETE MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE	300 €
UNION COMMERCIALE	1 600 €
Total associations socioculturelles et diverses	92 900 €

Associations sportives

ACCA SAINT HUBERT	450 €
AMICALE BOULES	600 €
ARCHERS DE L'OVALIE	1 500 €
AS DESCHAUX	400 €
AS FLEMING	400 €
ATHLETIC CLUB SASSENAGEOIS	900 €
AVIRON	500 €
BADMINTON CLUB	1 500 €
BASKET USS	9 000 €
CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	660 €
CYCLOTOURISME USS	875 €

ECOLE DE PLONGEE SASSENAGEOISE	200 €
ECOLE DE RUGBY FCG AMAZONES	1 000 €
FCG AMAZONES	8 800 €
FOOTBALL USS	22 000 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE ST EGREVE	300 €
JUDO CLUB	6 900 €
KARATE CLUB	2 200 €
KEEP COOL SASSENAGE	350 €
LA REINE BLANCHE DE SASSENAGE	300 €
NATATION	10 000 €
OPEX 38	400 €
PETANQUE LOISIRS SASSENAGE	600 €
PLAN D'EAU DE L'OVALIE	800 €
PLONGEE	1 000 €
ROLLER HOCKEY	1 000 €
TENNIS CLUB	4 200 €
TENNIS DE TABLE	5 200 €
TRUITE SASSENAGE	600 €
TWIRLING BATON	3 000 €
VOLLEY	500 €
X FIVE SOCCER	200 €
Total associations sportives	89 335 €

Scolaires

SCOLAIRE : PROJETS PEDAGOGIQUES	10 000 €
SCOLAIRE : DDEN	150 €
SCOLAIRE : PROJETS CULTURELS	8 700 €
SCOLAIRE : AUTRES (sorties scolaires, Noël, coins nature) ...	10 605 €
Total scolaires	29 455 €

Sass'Partage

SASS'PARTAGE - Fonctionnement	15 070 €
SASS'PARTAGE - Charges de personnel	33 000 €
Total Sass'Partage	48 070 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 2019 259 760 €

Subventions exceptionnelles

Exceptionnelles non affectées	2 000 €
Total subventions exceptionnelles 2019	2 000 €

TOTAL GENERAL 2019 261 760 €

Unanimité

Loisirs estivaux : c'est pas du cinéma !

Déjà le mois de mai, et bientôt les grandes vacances...
Voici donc le traditionnel pré-programme des loisirs d'été pour vous aiguiller sur les choix possibles pour votre petite tribu. Cette année, un thème principal commun aux trois structures : « Les centres de loisirs font leur cinéma ».
Alors, comme pour chaque été, découvrez, choisissez et ne tardez pas à réserver...

De manière générale...

Pour les services enfance et multisports, les demandes de réservations se feront du lundi 27 mai à partir de 18h, au lundi 24 juin à minuit sur Sassenage en ligne accessible depuis le site de la ville sassenage.fr, muni de votre identifiant et de votre mot de passe.

Pour le centre Evasion (11-17 ans), la réservation en ligne est possible du lundi 27 mai à partir de 18h jusqu'à la veille de l'activité, dans la limite des places disponibles.

Afin de simplifier vos démarches, et dans un souci d'équité, 100 % des places seront proposées lors de ces réservations en ligne.

Pour les personnes qui n'ont pas d'outil informatique ou qui souhaitent une aide technique, une permanence sera mise en place au guichet unique lundi 27 mai de 18h à 19h. Ainsi, des postes informatiques seront disponibles, et des agents seront à votre disposition pour vous aider à effectuer vos demandes de réservations (dans les mêmes conditions que les familles effectuant leurs demandes à domicile).

Pour le reste des places disponibles, vous pourrez ensuite inscrire votre enfant auprès des trois services (enfance, jeunesse et multisports), à partir de mardi 25 juin, aux horaires d'ouverture des services, jusqu'à la veille de l'activité avant 10h.

Régularisation des réservations :

- en ligne, dès facturation sur votre compte famille.
- pour les autres moyens de paiement : directement auprès des services concernés.

Rappel

En cas d'annulation pour tout autre motif que raison médicale (le certificat médical devra être remis dans les sept jours ouvrables suivant l'absence de l'enfant), une retenue de 30 % du tarif correspondant aux journées d'inscription sera due.

Toute activité est susceptible d'être reportée ou annulée en fonction de la météo, du nombre d'enfants inscrits ou autres aléas.

Le « dossier administratif centre de loisirs 2019 » de votre enfant devra avoir été créé sur votre compte famille par vos soins avant le 22 mai 2019.

Les programmes détaillés seront téléchargeables sur Sassenage en ligne et disponibles dans les services concernés à compter du 13 mai.

Le coup de pouce du CCAS

Tarifs aidés pour tous les quotients familiaux (conditions : présence minimum de trois jours non consécutifs par semaine, et ne pas bénéficier d'une participation financière d'un comité d'entreprise).

L'attestation de présence est à demander et à récupérer par les familles concernées auprès des centres de loisirs après le séjour.



Centre de loisirs Les Pies : sorties de plein air et activités à thème

3-12
ans

ACTIVITÉS

- Sorties plein air
- Activités en lien avec les thèmes ci-dessous
- Activités avec intervenant pédagogique
- Mini spectacle organisé avec les enfants le vendredi à 17h15 (sauf les 16 et 30 août)

SEMAINES À THÈME

Du 8 au 12 juillet :Toy story et High School Musical

Du 15 au 19 juillet :Le monde de Némoto et Aquaman

Du 22 au 26 juillet :Le roi lion

Du 29 juillet au 2 août :Ratatouille et Tarzan

Du 5 au 9 août :Disney magique

Du 12 au 16 août :Harry Potter

Du 19 au 23 août :Marvel

Du 26 au 30 août :Pirates des Caraïbes

INFOS PRATIQUES

- Pour les enfants de 3 à 12 ans.
- Ouverture du centre du 8 juillet au 30 août.
Attention, centre de loisirs fermé le 15 août.
- Arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 17h et 18h
- Formule à la journée : repas, collation et goûter fournis par le centre.
- Votre enfant doit avoir chaque jour, dans un sac à dos pratique à porter, des chaussures fermées pour jeux et promenades, une tenue de bain (avec serviette, casquette et crème solaire) et un coupe-vent.
- Pour les enfants de moins de 6 ans, prévoir en plus un change complet, un gobelet et des brassards pour les sorties piscine.
- Pour les enfants de plus de 6 ans, prévoir également une gourde d'eau.

UN CENTRE, DEUX LIEUX D'ACCUEIL

- POUR LES ENFANTS DE 3-5 ANS

Ecole maternelle Les Pies, 4 rue du parc Messkirch, 38 360 Sassenage

- POUR LES ENFANTS DE 6-12 ANS

Ecole élémentaire Les Pies, 4 rue du parc Messkirch, 38 360 Sassenage

CONTACT

Service enfance, 04 76 26 90 91 ou centresdeloisirs@sassenage.fr.



Le multisports fait son cinéma

6-12 ans

ACTIVITÉS

Du 8 au 12 juillet :Les seigneurs
 Du 15 au 19 juillet :Rêve de champion
 Du 22 au 26 juillet :Le prix de la gloire
 Du 29 juillet au 2 août :Les winners

Du 5 au 9 août : Jusqu'au bout du rêve
 Du 12 au 16 août :Goal
 Du 19 au 23 août :Un parcours de légende
 Du 26 au 30 août :Les petits champions

Chaque semaine, il sera proposé des activités sportives différentes :

- Des sports collectifs (foot, basket ball, hockey, thèque, flag...)
- Des sports de raquettes (tennis, badminton, tennis de table...)
- Des sports de pleine nature (escalade, golf, course d'orientation, kayak, VTT...)
- Des sports d'opposition (lutte, escrime, boxe...)
- Des sports gymniques (accrosport, hip-hop, cirque, gymnastique...)
- Des sports d'athlétisme (saut en longueur et en hauteur, lancers, courses...)
- Des « nouveaux » sports (Kin ball, bumball, petecca, ultimate frisbee...)
- Des jeux traditionnels (pétanque, jeux de foire, molkky...)
- Des jeux de cordes (double dutch, slickline, corde à sauter, élastique...)



INFOS PRATIQUES

- Pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Inscription à la journée : repas, collation et goûter fournis par le centre.
- Lieu d'accueil à la halle des sports Jeannie Longo, rue Pierre de Coubertin.
- Arrivée entre 8h et 9h, départ entre 17h et 18h.
- Toute activité est susceptible d'être reportée ou annulée en fonction de la météo, du nombre d'enfants inscrits, ou des disponibilités des prestataires.
- Tous les jours, l'enfant devra être en tenue de sport et avoir, dans un sac, un maillot de bain, une serviette, une casquette, de la crème solaire et une bouteille d'eau.

- Pour l'activité VTT, savoir faire du vélo et venir avec son vélo et un casque.
- Pour l'activité roller, prévoir des rollers, un casque et des protections genoux et mains.
- Pour les activités kayak et aviron, une attestation certifiant que votre enfant sait nager est obligatoire (certifiée par un maître nageur diplômé). Sans cette attestation, votre enfant ne pourra pas pratiquer ces activités nautiques.

CONTACT

Service multisports, 04 76 26 85 87 ou centresdeloisirs@sassenage.fr.

Tarifs 2019 Centre de loisirs Les Pies et Multisports

Tarif à la journée avec repas, collation et goûter fournis.

QF	0 / 380	381 / 610	611 / 762	763 / 915	916 / 1200	1201 / 1500	1501 / 2000	+ 2000	Extérieurs Q.F. 0 / 1200	Extérieurs Q.F. + 1201
Journée avec repas	8,40 €	13 €	14,20 €	16,10 €	18,30 €	21,10 €	23,35 €	27 €	54 €	59 €



Le centre Evasion fait son cinéma à la carte

11-17 ans

ACTIVITÉS EN VEDETTE

Laser-game, accrobranche, équitation, karting, escalade, parc d'attractions, kayak, aviron, ski nautique, paint-ball, baby-foot, jeux de société, tir à l'arc, badminton, pétanque, baignade, ping-pong, lac...

THÈMES À L'AFFICHE

Du 8 au 12 juillet :Embarquement immédiat
 Du 15 au 19 juillet :Fast & furious
 Du 22 au 26 juillet :L'ascension
 Du 29 juillet au 2 août :Les bronzés

Du 5 au 9 août :Combats de maître
 Du 12 au 16 août :La grande évasion
 Du 19 au 23 août :Le grand bain
 Du 26 au 30 août :Destination finale

INFOS PRATIQUES

- Inscriptions à la journée (activité du matin + activité de l'après-midi).
- Les repas se prennent en commun pendant la pause méridienne dans la salle de l'espace Jeunesse et ne sont pas fournis par le service (prévoir son repas). Micro-ondes à disposition si besoin.
- Pour les sorties à la journée à l'extérieur (Walibi, ski nautique, lac...), prévoir un repas froid.
- Toute activité est susceptible d'être reportée ou annulée en fonction de la météo, du nombre d'enfants inscrits ou des disponibilités des prestataires.

Pour les activités nautiques (ski nautique, kayak, aviron...), une attestation certifiant que votre enfant sait nager est obligatoire. Cette attestation est à faire passer à votre enfant par un maître-nageur et à retourner au service jeunesse.

Il est possible de récupérer l'attestation auprès du service jeunesse ou de la télécharger sur le site Sassenage en Ligne, rubrique Activités - Enfance/Jeunesse - centre-évasion.

PERMANENCES D'INSCRIPTION À L'ESPACE JEUNESSE (EN DEHORS DES VACANCES SCOLAIRES)

Lundide 10h à 12h et de 15h à 18h
 Mardide 10h à 12h et de 15h à 18h
 Mercredi.....de 9h à 12h
 Jeudide 10h à 12h et de 15h à 18h
 Vendredi.....de 10h à 12h et de 15h à 18h

PERMANENCES D'INSCRIPTION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Lundi de 10h à 12h uniquement.

CONTACT

Service jeunesse, 04 76 26 45 84 ou centre-evasion@sassenage.fr.



QF	0 / 380	381 / 610	611 / 762	763 / 915	916 / 1200	1201 / 1500	1501 / 2000	+ 2000	Extérieurs Q.F. 0 / 1200	Extérieurs Q.F. + 1201
Cat. A	3.50 €	4 €	4,50 €	5 €	5,50 €	6 €	6,50 €	7 €	15 €	20 €
Cat. B	13.50 €	14 €	14,50 €	15 €	15,50 €	16 €	16,50 €	17 €	35 €	40 €
Cat. C	23.50 €	24 €	24,50 €	25 €	25,50 €	26 €	26,50 €	27 €	56 €	61 €

Cotisation annuelle de 5 €

(pour les frais de participation aux accueils libres du Centre, aux activités de création, aux soirées à thème, aux visites culturelles et aux activités sportives).

L'autonomie a tenu Salon



Organisé par le Département, le premier Salon de l'autonomie de l'agglomération grenobloise s'est tenu samedi 13 avril à halle des sports Jeannie Longo.

Toute la journée, plus de 550 visiteurs sont venus glaner des informations et prendre des contacts auprès des quelque 50 stands tenus par des professionnels du vieillissement et du handicap. Des conférences et des animations complétaient le programme de ce premier Salon permettant à chacun de se renseigner et de se sensibiliser pour faciliter l'avancée en âge et l'inclusion.

Une première édition qui devrait en appeler d'autres...

EN BREF

- Plus de 550 visiteurs
- 48 stands (aide à domicile, prévention, d'hébergement, associations...)
- 4 conférences
- De nombreuses animations (relaxation, prévention des chutes, spectacle d'impro, jeux d'expression...)
- L'ensemble des conférences et les discours étaient traduits en langue des signes



EXTRAITS DE SALON...

- 1 Inauguration 2 Stand Sport santé (expérience immersive pour découvrir le territoire isérois et les activités de pleine nature grâce à la réalité virtuelle 360°. 8 sports au choix : trail - parapente - ski cross - canoë-kayak - VTT - spéléologie - via ferrata - hockey sur glace) 3 Une partie de l'équipe du CCAS, accompagnée de deux visiteuses 4 Conférence « Être aidant naturel » 5 Séance de relaxation proposée par l'association sassenageoise Instant Zen 6 Spectacle d'impro interactif par la troupe de théâtre Imp'acte.

Jardins familiaux : cultiver la terre et la solidarité !



Une soixantaine de jardiniers trépidant d'impatience ont enfin pu prendre possession de leur petit lopin de terre ! En effet, samedi 6 avril, élus, techniciens, membres associatifs (ENS), partenaires (notamment l'Abeille dauphinoise) et jardiniers novices ou confirmés étaient réunis sur le terrain des Iles où les jardins familiaux ont été installés.

L'occasion pour le maire, Christian Coigné, de rappeler que le projet immobilier initialement prévu sur le site, et intégrant des jardins familiaux, n'a finalement pas pu être réalisé en raison du risque d'inondabilité. Mais si Bee-O-Top n'a pas pu voir le

jour, pas question pour autant d'abandonner l'idée des jardins familiaux qui lui tenait à cœur. C'est ainsi que le terrain et le bâtiment attenant, en l'occurrence des vestiaires, ont été remis en état par les services techniques. Soixante parcelles de 48m² ont ainsi été créées, soit quatorze de plus que le nombre prévu initialement, pour répondre à l'engouement suscité par le projet, cependant avec la contrainte liée au nombre de box pouvant être aménagés dans le bâtiment. Car en plus de sa parcelle, chaque jardinier dispose d'un box lui permettant d'entreposer ses outils de jardinage, en sus du matériel mis à sa disposition par la Ville (brouettes...).

Un petit espace de convivialité et des bacs à végétaux et encombrants ont aussi été installés. Ceux qui le souhaitent pourront aussi équiper leur parcelle d'un composteur individuel. Au-delà de privilégier une alimentation plus saine — interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires à l'instar de la pratique communale pour la gestion des espaces verts — moyennant une redevance annuelle modique (80 euros), les jardins familiaux ont aussi vocation à créer du lien social. Car plus qu'un lieu de jardinage, ils sont aujourd'hui une « bulle » de partage et d'échanges intergénérationnels, où les familles se retrouvent autour d'une activité conviviale, au grand air.

Ce 6 avril, une fois le ruban inaugural coupé, les jardiniers n'ont pas perdu de temps pour se mettre au travail ! Ne reste plus maintenant qu'à attendre que Mère Nature fasse le reste, et bientôt, ils pourront récolter les premiers fruits — et légumes — de leur labeur, et à voir la mine enthousiaste de tous les bénéficiaires, à coup sûr, ils auront une saveur particulière !

Compostage de proximité, pourquoi pas vous ?

Grenoble-Alpes Métropole souhaite renforcer le compostage de proximité. Grâce à son plan d'actions, elle compte équiper 30 000 foyers supplémentaires d'ici à 2030. Si vous choisissez de franchir le cap, la Métropole peut vous proposer des formations, des conseils et du matériel. Et si vous vous décidez ?

PLUS D'INFOS : [HTTPS://WWW.LAMETRO.FR/42-JE-COMPOSTE.HTM](https://www.lametro.fr/42-je-composte.htm).

Et pour lancer le mouvement, la Ville organisait, en partenariat avec la Métropole, un atelier compostage samedi 13 avril auquel 25 heureux « Loca'terre » ont assisté.



Si les jardins familiaux vous intéressent, sachez qu'il est encore possible de vous inscrire sur la liste d'attente, auprès du service urbanisme, en fournissant un justificatif de domicile récent (par mail uniquement : urbanisme@sassenage.fr), et en cas de défection, vous serez recontacté(e).

**Plus d'infos : service urbanisme,
04 76 26 85 62.**

Nicolas et Émilie, Alexis 7 ans, Axel 4 ans



« Nous habitons en immeuble et au-delà du jardinage, c'est l'aspect solidaire qui nous a tout de suite intéressés. On va pouvoir passer de bons moments en famille et créer des liens avec les autres jardiniers, en échangeant astuces et bonnes pratiques. On a hâte ! »

Des coquelicots à l'appel !



EN BREF

Si vous souhaitez signer l'appel :

- nousvoulonsdescoquelicots.org
- Sur place, lors du rendez-vous mensuel, chaque premier vendredi du mois à 18h30

« Nous voulons des coquelicots » est un « appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides ». Lancé il y a sept mois, pour une durée encore prévue de dix-huit rendez-vous mensuels, le mouvement prend de l'ampleur. Sensible à cette cause, et d'ailleurs engagée depuis de nombreuses années dans le zéro phyto, la Ville adoptait à l'unanimité, en conseil municipal du 7 mars dernier, un vœu exprimant son soutien à l'action de l'ENS (Environnement Nature Sassenage), — relais local de cette mobilisation, et acteur clé en matière de défense de la biodiversité —, ainsi que son ralliement officiel à l'appel national « Nous voulons des coquelicots ».

À Sassenage, le premier rassemblement citoyen a eu lieu vendredi 5 avril sur l'esplanade de la mairie, et a vocation à se renouveler chaque premier vendredi du mois, en différents lieux de la commune. Si ce premier rendez-vous n'a pas mobilisé les foules, gageons que le mouvement s'amplifiera au fil des éditions...

À L'HEURE OÙ NOUS PUBLIONS, IL Y A 622 015 SIGNATAIRES.

Merci Téléthon 2018

Grâce à la générosité de tous les donateurs, et à l'implication des milliers de bénévoles, le compteur de la collecte du Téléthon 2018, au niveau national, affiche 85 844 117 euros.

A Sassenage, c'est l'association Espoir Sassenage, en collaboration avec la Ville et d'autres partenaires locaux, qui porte chaque année l'événement. Avec l'organisation d'un vide grenier, d'une dictée publique, d'une course solidaire et d'un grand loto dinatoire samedi 8 décembre, et d'un concours de belote dimanche 9 décembre, ce sont 5 267 euros (contre 4 768 euros en 2017) qu'Espoir Sassenage a collectés et reversés à l'association française contre les myopathies (AFM).

Afin de remercier l'ensemble des bénévoles de l'Isère, l'AFM les conviait à une soirée festive, vendredi 15 mars au gymnase des Pies. Un rendez-vous ponctué par l'intervention chargée d'espoir de Laurence Tiannot-Herment, présidente de l'AFM-Téléthon, et de témoignages émouvants de malades ou de parents de malades.

Au cours de cette soirée, l'association Corps et graphie a présenté un spectacle de danse, tandis que l'école de musique Alfred Gaillard, et l'orchestre Forty Nine, assuraient la partie musicale.

Les membres de l'association Espoir Sassenage remercient toutes les personnes qui ont soutenu le Téléthon 2018 sur Sassenage, et promettent de proposer encore de nombreuses initiatives pour la prochaine édition, pour que vive l'espoir !



Benoît s'offre l'argent

Lors des championnats du monde de ski alpin et nordique sport adapté qui se sont déroulés en mars dernier⁽¹⁾, le Sassenageois Benoît Frécon n'a pas réussi à monter sur le podium. Ses résultats, notamment sa huitième place en slalom, lui permettent néanmoins de conserver son statut de haut niveau. Un statut que Benoît a conforté en remportant, la semaine suivante, trois médailles d'argent (slalom, Géant et Super G) au championnat de France de ski sport adapté aux Contamines-Monjoie (du 19 au 21 mars). Triple bravo à Benoît, et à bientôt pour de nouvelles compétitions !

(1) lire, dans Sassenage en pages n° 246 – mars 2019, l'article « Tout schuss dans le Vercors ! », page 14.

La truite a la pêche !



L'association sassenageoise de pêche « La truite de Sassenage », créée en 1932, compte aujourd'hui 150 adhérents environ (hors permis hebdomadaires et journaliers). Ouverte à tous les passionnés de pêche et de sports de pleine nature, l'association organisait le 6 avril, au Pont Charvet, son deuxième concours départemental de pêche à la truite aux appâts naturels, rassemblant 28 participants, dont quatre enfants. « Nous organisons ce concours tous les deux ans. L'année prochaine, ce sera le club de Noyarey/Veurey avec qui nous sommes en partenariat qui l'organisera sur le Ruisseau de Veurey » raconte David Delalande, son président depuis dix ans. La truite de Sassenage est réciprocaire de la Fédération de pêche de l'Isère, et

sa carte permet de pêcher dans les rivières et ruisseaux de Sassenage (sauf le plan d'eau de l'Ovalie), ainsi que dans l'Isère et autres cours d'eau. « Depuis cette année, les permis de pêche sont vendus exclusivement sur internet⁽¹⁾. Il était temps pour nous aussi de nous mettre à l'heure du numérique, et nous avons donc créé notre site internet ! explique David Delalande. Nous réalisons des lâchers de truites dans le Furon trois à quatre fois par an, et nous organisons aussi une belote annuelle. Toutes les personnes qui souhaitent soutenir notre association en nous aidant pour nos événements sont les bienvenues ! » conclut-il.

(1) www.peche-isere.com.

CONTACT : LA TRUITE DE SASSENAGE, DAV.DELALANDE@NEUF.FR, OU [HTTP://CLUB.QUOMODO.COM/LATRUITEDESASSENAGE/CONTACT.HTML](http://CLUB.QUOMODO.COM/LATRUITEDESASSENAGE/CONTACT.HTML).

Le Sénat voit Bleu !

Mardi 26 mars, sept confréries de l'Isère étaient reçues dans les salons du restaurant du Sénat, à Paris. Une réception organisée dans le cadre de la « Semaine des spécialités de l'Isère » par quatre sénateurs isérois⁽¹⁾ afin de faire découvrir les trésors culinaires du département. La confrérie du Bleu Sassenage-Vercors a ainsi pu faire goûter le fameux fromage à l'ensemble des sénateurs présents.

(1) Guillaume Gontard, Frédérique Puissat, Didier Rambaud et Michel Savin.



L'usine EDF en travaux

D'importants travaux vont être effectués sur l'usine EDF située dans le Bourg, entre les mois de mai et de septembre. Il est notamment prévu une purge des filets de protection de la conduite forcée ; conduite qui retrouvera également une nouvelle jeunesse. Pour ce faire, un hélicoptère réalisera une trentaine de rotations afin d'amener l'eau nécessaire au

fonctionnement du nettoyeur haute pression.

Par ailleurs, l'usine sera arrêtée pour changer l'alternateur situé à l'intérieur, et réaliser la maintenance des vannes.

A noter, l'accès aux Cuves sera interdit dans le cadre de la purge, les 18 et 19 juin, ou les 25 et 26 juin, en fonction des conditions météorologiques.

En pente douce

Des travaux de mise en accessibilité de la rampe qui débute au niveau des locaux de la police municipale, et se termine aux voûtes (sous la mairie), ont été réalisés. Cette rampe a donc été reprofilée afin d'offrir une pente plus douce.

Les gros travaux métropolitains

Dans le cadre du GER (gros entretien et renouvellement) mené par Grenoble-Alpes Métropole, le tapis de la rue des Pies a été entièrement refait pendant les vacances de printemps.

Par ailleurs, la réfection de demi-chaussées et chaussée complète, en fonction des

endroits, est prévue à partir du 13 mai, entre le 30 avenue de Valence et le chemin du Vinay. Une circulation alternée pourra être mise en place. Les travaux devraient durer un mois environ. Les dates d'intervention seront modifiées en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Rue plus large

Les travaux entamés mi-avril par le SMTC (syndicat mixte des transports en commun) au niveau de la rue du Guâ se poursuivent. Réalisés dans le cadre de la redynamisation des lignes de bus, ils prévoient un élargissement de la chaussée de cette rue, et la réalisation d'îlots, sur le tronçon situé entre le plateau surélevé (à proximité de la rue Lesdiguières) et l'avenue de Valence.

Pour une sanction responsabilisatrice...



Mercredi 3 avril, le maire, Christian Coigné, et Daniel D'Olivier Quintas, adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à l'évènementiel, rencontraient Patrick Dunouvion, principal du collège Fleming, et Abdellaziz Guesmi, proviseur du lycée Roger Deschaux, afin de procéder à la signature de conventions portant sur la mise en œuvre des mesures de responsabilisation.

Un partenariat pour la jeunesse

Dans les établissements scolaires, la mesure de responsabilisation intervient dans le cadre d'une sanction disciplinaire. Toutefois, elle diffère par exemple de l'exclusion, de par sa dimension éducative.

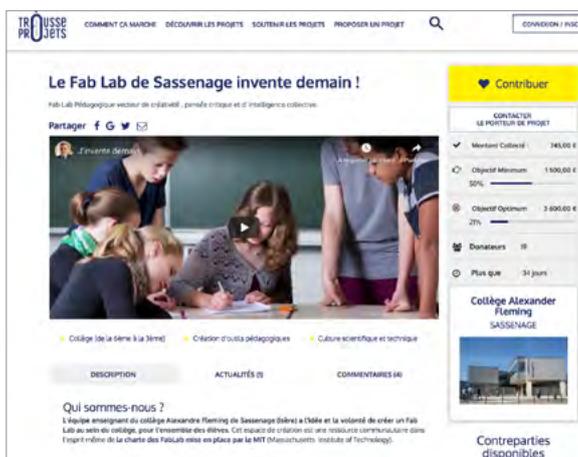
Il ne s'agit pas seulement d'une réparation matérielle du dommage causé à un tiers ou à un bien. La mesure de responsabilisation doit en effet permettre à l'élève de s'engager dans une démarche de réflexion visant à lui faire prendre conscience de la portée des actes qu'il a commis ou auxquels il a participé.

Cette mesure prévoit ainsi la participation de l'adolescent à des activités de solidarité, culturelles, de citoyenneté, ou encore de développement durable. Les parents, ou représentants légaux, doivent quant à eux donner leur accord à la mise en œuvre du processus, et sont associés tout au long de la démarche.

Concrètement, une mesure de responsabilisation n'excède pas vingt heures, et se déroule prioritairement en dehors des temps d'enseignement, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. C'est dans ce cadre que Sassenage est devenue partenaire du dispositif, par la signature de ces conventions auprès des deux établissements scolaires situés sur son territoire.

Désormais, les services de la Ville peuvent donc accueillir des collégiens ou lycéens, et s'engager concrètement pour jouer un rôle en termes de prévention sociale et éducative, le tout dans le but d'accompagner au mieux les jeunes et leur famille.

Soutenir le Fab Lab de Fleming



Le collège Fleming dispose d'un Fab Lab⁽¹⁾ depuis un an et demi, et offre ainsi à ses élèves (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) un espace mettant à leur disposition toutes sortes de machines-outils, comme des imprimantes et des scanners 3D pour la conception et la réalisation d'objets novateurs. Dispensé en cours de technologie (séquence science industrielle issue des nouveaux programmes de la rentrée 2017), le Fab

d'attractions, des objets connectés (poignée de cuisine, aquarium, détecteur de chute pour les personnes âgées...), et plus de 54 projets sont en cours de création (lampadaire diminuant la pollution lumineuse, prothèse de main, EggBot, système d'aide aux SDF...). Afin de poursuivre le développement de son Fab Lab, le collège a lancé une collecte via « Trousse à projets », une plateforme de financement dédiée aux projets pédagogiques ; l'objectif étant de récolter 3 600 euros afin de s'équiper de matériels de prototypage nécessaires pour concrétiser les réalisations des élèves, et construire le monde de demain !

Découvrez leurs projets plus en détails sur « Trousse à projets » (ouverte jusqu'au 22 mai), et aidez-les à atteindre leur objectif pour concrétiser leur créativité (versement minimum de 5 euros) !

(1) contraction de l'anglais « fabrication laboratory » = « laboratoire de fabrication ».

Lab a pour ambition de défendre un projet éducatif novateur transcendant tous les niveaux d'enseignement, et faisant appel à un grand nombre de savoirs et de savoir-faire. Depuis sa création, les collégiens ont ainsi déjà réalisé un anthropomètre pour les parcs

Voyage sidéral et musical

Mercredi 22 et jeudi 23 mai, les élèves du conservatoire de musique Alfred Gaillard vous invitent au Théâtre en Rond pour un grand voyage musical avec « La machine à explorer le temps » ! Gratuit et ouvert à tous, à condition de réserver préalablement sa place, ce spectacle original se compose de musiques variées, allant de la chanson médiévale à Maître Gims, en passant par Vivaldi, Chopin ou Piazzolla !

Imaginée, écrite et chorégraphiée par les élèves des ateliers Musiques actuelles guidés par leurs professeurs, Fabien Lafiandra et Frédéric Sillitti, « La machine à explorer le temps » est un mélange de musique, de théâtre, de danse et de cinéma (projection de courts-métrages) ! « Ce projet représente plus d'un an de travail et réunit une grande partie de l'équipe des professeurs avec leurs élèves. Je félicite et remercie d'ailleurs tous les participants pour leur implication. Les costumes, ainsi que certains décors et accessoires du spectacle, ont été réalisés par l'association des usagers et parents d'élèves de l'école de musique de Sassenage (AUPEEMS) qui a également activement participé au projet ! Le spectacle final devrait émerveiller et conquérir petits et grands ! » présente, enthousiaste, la responsable de l'équipement.

Embarquez avec les élèves du conservatoire de musique dans « La machine à explorer le temps », et laissez le charme agir...



Synopsis

Tout commence avec des agents secrets, une machine terrible, et un groupe d'enfants prêts à en découdre avec le monde des adultes. Mais rien ne va se passer comme prévu, et le voyage musical va commencer...

LA MACHINE À EXPLORER LE TEMPS, MERCREDI 22 ET JEUDI 23 MAI AU THÉÂTRE EN ROND À 20H.
INFOS ET RÉSERVATION : 04 76 26 63 24 OU
ECOLE-MUSIQUE@SASSENAGE.FR.

La médiathèque entre nous

La médiathèque l'Ellipse propose deux rendez-vous d'échanges avec deux hommes attachés à Sassenage, l'un pour y avoir grandi, l'autre pour y vivre...

L'Afrique, du Caire au Cap

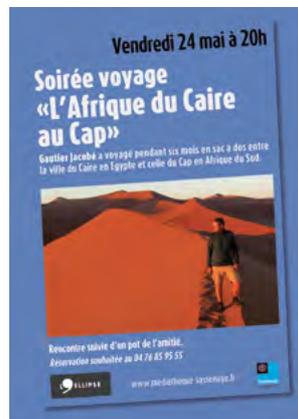
Gautier Jacobé, étudiant de 24 ans, a voyagé pendant six mois, sac sur le dos, du Caire en Égypte, au Cap en Afrique du Sud (de novembre 2017 à mai 2018).

Il sera présent à la médiathèque vendredi 24 mai à 20h, pour une soirée d'échanges sur son périple, illustré de photos et d'anecdotes. Une invitation à l'évasion pour découvrir l'Afrique loin des stéréotypes. La soirée s'achèvera autour d'un pot de l'amitié.

Sur inscription : 04 76 85 95 55.

Séance de dédicaces

Déjà auteur de « Têtes de gondoles » en 2006, et de « Auto-reverse » en 2010, le Sassenageois Stéphane Marquier, vient de publier son troisième ouvrage, « Tambour battant », un recueil de cinq nouvelles. A cette occasion, il assurera une séance de dédicaces, samedi 25 mai de 10h à 12h à la médiathèque.



Cercle des Amateurs de Lecture : lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant la séance du 12 mars.



Une forêt de laine et d'acier

Natsu Miyashita (Stock, 2018)

Au cœur des montagnes de Hokkaidô au Japon, Tomura décide de devenir accordeur, lorsqu'il entend le son produit par le piano à queue de son lycée que Sôichirô Itadori est venu accorder. Après sa formation, il est embauché dans le magasin de musique où travaille Itadori. Au contact de Yanagi, un collègue devenu son mentor, et de deux clientes, Tomura, doutant de lui, recherche le timbre parfait.

Avis d'Evelyne,

membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« Avec un style efficace, ce livre est positif, chaleureux, on apprend plein de choses sur la musique et la façon de la jouer. Au cours du parcours initiatique de ce jeune garçon, on découvre toutes ses belles rencontres musicales et surtout, le métier passionnant d'accordeur de piano. J'ai beaucoup aimé ce livre d'une grande sensibilité, il est tout simplement charmant ! »





Agissons ensemble pour notre ville

Sassenage est connue et reconnue comme une ville agréable, même si malheureusement, et comme partout dans l'agglomération, nos rues sont encombrées par les nombreux véhicules en transit, circulant souvent à des vitesses excessives.

Nous avons réussi, pour l'instant, à conserver un cadre de vie et un environnement à l'image de l'identité de Sassenage. Grâce au travail collectif des élus et personnels de la ville, nous avons en effet obtenu une deuxième fleur au concours régional des villes fleuries. Sassenage vient également d'obtenir le label national « Ville active et sportive ». C'est encore une reconnaissance des actions que nous menons depuis des années en concertation avec les habitants, les associations culturelles et sportives, et avec la motivation des personnels communaux pour conserver le dynamisme de notre ville et la qualité de son environnement. Nous pouvons être fiers de l'attractivité de Sassenage, laquelle dépasse largement les frontières de l'agglomération. C'est ensemble que nous réussissons. Quand je dis ensemble, c'est avec tous ceux qui ont la volonté ferme et positive d'améliorer la qualité de vie des Sassenageoises et des Sassenageois.

Comme à notre habitude, tous les projets sont soumis au préalable à l'avis de la population, ou au moins aux riverains, comme nous le pratiquons systématiquement pour les projets immobiliers. Rien n'est décidé sans concertation préalable. Nous y tenons car c'est le moyen de modeler la ville, contrainte par ses obligations légales d'évolution, en répondant au mieux aux aspirations de tranquillité et d'environnement des habitants.

Sassenage est une ville exceptionnelle avec un vrai cœur de village, ce qui est rare dans l'agglomération.

La circulation est un vrai fléau pour notre ville et ses habitants. Outre la pollution que nous subissons, le bruit et l'insécurité induits par la vitesse sont des nuisances inacceptables pour le profil des rues de Sassenage, non dimensionnées pour un tel trafic. Sassenage subit la circulation automobile croissante en provenance du Vercors, et celle en direction du nord, déviée par les bouchons de l'A480.

En ce qui concerne la pollution, nous avons inscrit Sassenage dans la ZFE (Zone à Faibles Emissions) afin de limiter au moins la circulation des poids lourds polluants. Pour la densité du trafic, nous avons fait nombre

d'études. Rien n'est miraculeux. Toute modification de circulation d'une voirie induit des nuisances supplémentaires sur d'autres rues. Il nous faut ménager la survie des commerces avec la tranquillité des riverains. Les voiries appartiennent à la Métro, et le droit de police reste du pouvoir de la ville. L'enjeu est donc compliqué et sensible.

Nous avons décidé de rendre ce sujet prioritaire pour la survie de notre commune. C'est pourquoi les élus que nous sommes, avec vous les habitants volontaires et motivés, et avec l'aide des techniciens de la ville, nous allons engager des réunions de réflexion qui conduiront rapidement à des propositions et à des actions.

Et encore une fois, c'est ensemble que nous réussirons.

Christian Coigné

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

La démocratie, c'est aussi le respect des avis émis !

Dans question d'actualité du Sassenage en pages d'avril, le Maire évoque les prochaines municipales de mars 2020, et prétend que les élus d'opposition sont déjà en campagne électorale, tout en indiquant qu'il proposera aux Sassenageois de lui confier un nouveau mandat !

Au sein du conseil municipal, tous les élu-e-s devraient être traité-e-s sur un même pied d'égalité !

Ce n'est pas le groupe « Agir pour Sassenage » qui a décidé la suppression des commissions municipales ; ce n'est pas lui qui choisit les orientations à mettre en œuvre.

Quand nous recevons des invitations, nous participons ! Cela s'est vérifié lors de l'inauguration de la stèle de la fin de la guerre en Algérie ou pour les jardins familiaux partagés.

Pour le projet du Clos de Lavalonne dans le Bourg, il y a eu un vote unanime du conseil municipal pour la réalisation de logements, mais les élus de l'opposition n'ont pas été associés à son élaboration. Le conseil municipal aurait dû être informé de la réunion publique du 12 mars.

La concertation, cela ne peut et ne doit pas être seulement de l'information, il faut donner la possibilité à notre population de s'exprimer, de remettre en cause un projet et de tenir compte des avis exprimés.

Les amis du village ont décidé d'agir en toute indépendance et notre soutien est respectueux des avis formulés pour que les futures constructions respectent l'âme architecturale du Bourg.

Pour nous, Sassenage doit être la priorité !

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

L'urbanisme à visage humain

Toute politique d'urbanisme impose des choix qui impactent notre vie et notre environnement durablement. A Sassenage, depuis 18 ans, nous avons choisi, délibérément, l'urbanisme à visage humain.

Parce que, pour le maire et le groupe majoritaire, la qualité de vie est primordiale.

Parce que notre cadre de vie et notre bien-être sont des pierres précieuses à sauvegarder à tout prix.

Comme d'habitude, nos réflexions et nos décisions se basent d'abord sur l'intérêt général, fil conducteur, selon nous, de la gestion communale dans son ensemble.

Alors nous écoutons, nous prenons conseil, nous étudions, nous débattons et enfin nous proposons.

Et surtout, nous privilégions les échanges directs avec les Sassenageois, avec nos méthodes de consultation et de présentation des projets.

Malheureusement, notre démarche subit certains aléas forts ; l'inondabilité dans la plaine ou encore les risques naturels nous pénalisent.

Mais nous nous adaptons.

Un projet ne convient pas au plus grand nombre ? Aucun souci, nous demandons, sans hésitation, à l'architecte de revoir sa copie comme c'est le cas pour le projet immobilier du Bourg.

Mais nous restons vigilants, notamment avec la mise en place cette année du plan d'urbanisme métropolitain. Là encore, nous avons porté votre voix en émettant des réserves sur les Portes du Vercors. D'ailleurs, pour que les choses soient bien claires, nous sommes résolument contre le projet actuel de la Métro.

Soyez rassurés, nous veillons !

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémar.

NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier
construit autour d'un
grand parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE LA CRESSONNIÈRE

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie

Nouveau dans votre agence Renault à Sassenage



Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

Paysagiste

Entreprise qualifiée

jma
Espaces Verts

50%
réduction
sur crédits d'impôt



- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

point S

Pas de stress, il y a point S!

gonthier frères s.a.

**PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DU PNEUMATIQUE**

1, rue de Chamechaude
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 11 11

131, av. Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HÈRES
Tél. 04 76 54 36 83



TOUTENVERT

Travaux Publics & Paysagers

461 Allée de l'Emporey
ZI Actipole 38113 VEUREY VOROIZE

25 ZI La Gloriette 38160 CHATTE

WWW.TOUTENVERT.FR

Dimanche 19 mai de 8h à 17h
Rue François Gérin

FÊTE DU BOURG ET DES ARTS

**Exposition • Marché • Musique
Animations • Gastronomie
et grandes tablées !**



**Animations : rodéo mécanique,
toboggan géant, maquillage pour enfants.
Scène avec groupes de chanteurs et de danseurs.**

**Infos : centre associatif Saint-Exupéry
04 76 26 50 99 ou www.sassenage.fr**